

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 27

Artikel: Préjugés : (fin)
Autor: Rivaboux
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La fête des Anciens.

C'EST aujourd'hui, à Sauvabelin, « Fête des Anciens moyens ». Une fête charmante, très gaie, toute vibrante de souvenirs de jeunesse, et à laquelle sont accourus nombreux et de tous les coins de l'univers les anciens élèves de l'Ecole moyenne de Lausanne et de l'Ecole industrielle cantonale, qui lui a succédé.

Ce matin, à 8 heures, les participants, coiffés de leur vieille « benne », à pompon rouge et blanc ou vert et blanc, au drap vert par la pluie, par le soleil et par les années, se sont réunis sur la promenade de Derrière-Bourg. De là, ils se sont rendus en cortège à Sauvabelin. En tête de la colonne, une fanfare et des tambours, commandés par MM. Prosper Cardinaux et Charles Perrin.

« Présent ! » ont répondu tous les vieux de la vieille à l'appel des organisateurs. Qui donc pourrait résister au plaisir rare et fugitif de revivre de tout son être quelques heures de ses belles années de jeunesse ? Le programme de la fête est le même en tous points que celui de l'antique « Fête du bois » : tir à l'arc, sur le « Soleil » ou sur le « Maure », banquet, bal, et le reste.

Il y a quelques années seulement que fut fondée l'Association actuelle des « Anciens moyens » ; mais, si elle n'eut pas de sœur aînée — du moins, nous ne le croyons pas — les sentiments qui lui ont donné naissance existaient depuis longtemps parmi les anciens élèves de l'Ecole moyenne.

Le 17 octobre 1865, soixante anciens élèves appartenant à toutes les volées de l'Ecole moyenne, de 1837 à 1864, convoqués dans la salle du café de Musée, décidèrent à l'unanimité de se réunir à Lausanne pour un banquet, avec tous ceux de leurs condisciples qui voudraient se joindre à eux, le soir du 25 novembre 1865.

Le 25 novembre, deux cent dix-sept personnes répondirent à l'appel du Comité d'organisation, écrivait quelques jours après, dans le *Conteur*, M. Samuel Cuénoud — président d'honneur de la fête d'aujourd'hui —. On voyait là des représentants de La Vallée, Yverdon, Cossonay, Lavaux, Morges, Rolle, Nyon, etc. L'entrain fut général dès le commencement du banquet. Tous étaient heureux de revivre pendant quelques instants dans leurs souvenirs, qui rappelaient certainement plus de joies que de pleurs.

Un banquet était l'occasion de cette réunion ; cependant des questions importantes pour l'avenir de l'Ecole moyenne y ont été discutées, entre autres celle qui consisterait à faire de cet établissement une école cantonale vers laquelle convergeraient toutes les écoles analogues du canton.

Une autre idée fut émise, celle d'établir une solidarité morale entre les élèves de l'Ecole, afin d'ouvrir les portes de la vie pratique aux plus jeunes, qui trouveraient dans l'expérience de leurs aînés un appui éclairé et des conseils bienveillants.

Il est à présumer, disant, en terminant, M. S. Cuénoud, que cette réunion ne sera pas la dernière ; les agréables souvenirs qu'elle a laissés donneront à plusieurs le désir de la voir se renouveler.

Cette prévision s'est réalisée.

Rencontre. — Eh ! bonjour, cher ami, comment êtes-vous ?

— So, so, comme dit l'Allemand.

— L'Allemand a bien raison ?

— Oh ! oui.

Prévision maternelle. — En visite chez une dame qu'il connaissait peu, un monsieur aperçoit le portrait d'une jeune femme superbe, de vingt à vingt-cinq ans. Il est séduit.

— Voici, dit-il, le portrait d'une bien belle personne.

La dame pousse un soupir, puis un sanglot :

— C'était ma fille, monsieur.

— Oh ! pardon, madame, de réveiller vos douleurs, car je devine que vous l'avez perdue.

— Hélas ! oui, monsieur, il y a bien longtemps.

— Longtemps ?..

— Oui, monsieur, elle est morte en naissant, ma pauvre Clémentine, et j'ai fait faire d'elle un portrait qui la représente telle qu'elle serait aujourd'hui.

Une partie de plaisir.

NUL n'est content de son sort, et les journalistes ne font pas exception à la règle. Ils ont pourtant de petites aubaines, de sept en quatorze. Oh ! nous ne parlons pas de ces trop nombreuses festivités qu'on leur envie et dont ils se passeraient bien, obligés qu'ils sont de saisir au vol la parole des orateurs, dans le brouhaha des cantines, de courir d'un comité à un autre pour obtenir les résultats d'un concours, de se mettre à rédiger leur article au milieu de leurs concitoyens qui banquettent et se portent réciproquement des santés, et de prendre encore sur leur nuit pour qu'il paraisse déjà le lendemain matin dans les gazettes.

Ces corvées-là, M. le président du conseil d'administration de l'Aigle-Ollon-Monthey en a été le témoin à plus d'une reprise ; aussi dans son cœur s'est-il dit : « Si j'invitais les reporters à une vraie partie de plaisir ! » Et voilà comment, le 27 juin dernier, une douzaine de représentants de la presse roulaient gentiment sur le dernier-né de nos chemins de fer électriques, non pour lui faire une réclame dont il n'a pas besoin, mais uniquement pour prendre quelques heures de repos et jouir de la beauté du paysage.

Si nous voulions être un chroniqueur fidèle, nous ajouterions que nous fûmes l'objet de toute sorte de prévenances de la part des municipalités d'Aigle, d'Ollon et de Monthey ; nous dirions les services que rend la petite ligne aux populations de la vallée du Rhône, de même qu'aux touristes attirés par le charme de régions que ne hante pas le désir d'être des rivales de Montreux, de Zermatt, d'Interlaken ou de Chamoni. Mais nous serons muets sur tous ces points, pour ne pas déplaire à l'aimable M. Alphonse Dubuis, qui nous avait bien recommandé de ne prendre aucune note et de nous laisser bonnement aller à la joie de vivre.

Quoi ! nous dira-t-on, vous n'aurez pas même la reconnaissance de l'estomac, vous passerez

sous silence le succulent dîner qu'on vous servit à l'hôtel du Cerf de Monthey, vous n'écrirez pas une ligne sur les mérites comparatifs de la Dôle, du Johannisberg, de la Malvoisie, de l'Ollon ou de l'Aigle !

Non, non, pas une ligne, pas un mot, puisque nous nous promenions précisément pour oublier toute préoccupation professionnelle. Tout au plus vous dirons-nous, si vous tenez à savoir à laquelle des stations de l'Aigle-Ollon-Monthey il est préférable de s'arrêter, que nous avons fait l'expérience qu'elles se valent toutes et qu'un voyageur digne de ce nom se fera un devoir de descendre à chacune d'elles. Vous y trouverez de bonnes gens qui n'engendrent pas la mélancolie et qui content un tas de jolies choses. Tenez, voici, dans une prose qui ne vaut pas leur parler savoureux, deux anecdotes que nous avons entendues sous un des gros noyers d'Ollon :

David-Abram, le pintier d'un petit village de montagne dont le nom importe peu, passait pour débiter en guise de vin une piquette qu'on fabrique dans le Vully fribourgeois. Un de ses clients le trouve comme il lisait la *Revue*.

— Quel nouveau y a-t-il sur les papiers ? lui demande-t-il.

— Oh ! bien, voilà, pas grand nouveau, sauf que le lac de Morat est gelé.

— Ah ! il est gelé ! Eh bien, David-Abram, tu pourras faire venir ton vin en morceaux.

L'autre historiette est la suivante :

On avait amené à M. le préfet d'Aigle un moule de fayard dont nombre de bûches étaient « nées ». Un autre acheteur eût vertement renvoyé le marchand et son vilain bois. M. le préfet, lui, prit possession du chargement, mais voulant faire comprendre au vendeur qu'il n'était pas content de lui, il invita le charretier seul à prendre trois verres au guillon. Vous pouvez croire si le marchand se morfondait à la rue ! Cette petite punition lui fut même si cruelle que, n'y tenant plus, il se risqua jusqu'à la porte du cellier et fit d'une voix lamentable :

— Monsieur le préfet !

— Qu'y a-t-il ?

— Est-ce qu'on pourrait... voir boire ?

Ce trait désarma l'acheteur et le marchand eut aussi ses trois verres.

V. F.

Préjugés.

(Fin.)

UN soir, il fut brusquement arraché à son audition par un coup frappé à la porte.

L'heure était tardive, aussi fut-il étonné de voir apparaître Mlle Perrin. Toutes les bonnes âmes de la petite ville en auraient tressailli d'horreur, mais il n'était pas dans son caractère d'hésiter devant un devoir. Son père, depuis quelque temps souffrant, venait d'avoir une attaque d'apoplexie. En l'absence de son mari qui soignait ses rhumatismes à Lavey, Mme Auguste perdait la tête. Il fallait quelqu'un pour écouter les dernières volontés du malade, pour ouïr certaines recommandations importantes. Il était trop tard pour appeler le notaire.

Le médecin multipliait ses efforts pour accorder quelques minutes de plus au mourant. Il n'y avait que M. Lebois qui pût assumer la tâche. Marie lui exposa la chose avec sang-froid, sans perdre une minute en paroles oiseuses. En un clin d'œil, Léon était prêt à la suivre au chevet du moribond. Et pendant les quelques instants nécessaires au trajet séparant les deux maisons, il se rappelait ce qu'il avait entendu dire de cette jeune fille en possession d'une volonté tenace et inflexible, qui supportait avec difficulté le joug des habitudes mesquines de la petite ville. Il se rappelait l'affectueuse sympathie qu'elle lui avait toujours montrée et se sentait fier et heureux d'être choisi pour l'entourer, pour l'assister, lui être utile dans les moments sombres qu'il fallait traverser. A son arrivée dans la maison assombrie soudainement, où le piano ouvert témoignait du brusque émoi, une pitié intense le saisit plus vivement en pensant à l'âme solitaire de la jeune fille qui supportait le coup terrible entourée d'une sympathie hypocrite et déplacée.

Il rendit à M. Marc tous les services que réclamait son état, écouta ses conseils touchant le commerce qui lui tenait à cœur, ouvrit l'oreille à certaines recommandations touchant sa fille qu'il devenait isolée, malgré son silence sur elle-même, et le vieux Marc Perrin mourut entre sa fille et son successeur, sans avoir du reste jamais fait un rapprochement entre ces deux êtres.

Monsieur Auguste rentra pour l'ensevelissement. Et les survivants continuèrent leur vie paisible dans l'appartement commun. On parla en ville élogieusement du disparu, et on s'étonna qu'il eût appelé à son lit de mort Monsieur Lebois, au lieu d'un de ses neveux, qui, en plus de ses droits de famille auprès de lui, semblait s'en être acquis un de plus par la cour qu'il faisait à Marie, cour qui la touchait du reste fort peu.

Lebois vint faire une visite à la famille endeuillée. Il n'avait pas lié de relations avec Madame Auguste, trop absorbée qu'était cette dernière dans ses devoirs de ménagère et d'éducatrice — elle avait un petit garçon —. Il voyait souvent M. Auguste au magasin ou à la Grenette, mais le vieux marchand n'avait pas le caractère sociable.

Marie, après un certain temps, partait pour l'Italie, où elle cultiva la musique avec une sorte de passion et revint en Suisse au bout d'un an. Elle s'arrangea une vie selon ses goûts, à l'effroi des âmes bien pensantes, visita des

pauvres, des misérables, et rencontra dans la plus sombre maison, — celle d'un ancien ouvrier de son père abruti par la boisson — Lebois qui, en silence, faisait une œuvre de charité.

Une sympathie latente s'éveilla pour ainsi dire en eux, en sortant ensemble du sombre réduit où gémissait la misère, ils se sentaient les deux plus joyeux de vivre. Leurs relations se faisaient plus intimes; leurs conversations découvraient à chacun l'âme de l'autre. Et les deux isolés se séparaient chaque jour plus forts des enseignements échangés.

Et les bonnes langues allaient leur train, et dans les thés de dames, on cassait du sucre sur leur dos. Pour peu on criait au scandale. Madame Auguste s'agitait, s'épuisait en remontrances impuissantes contre sa nièce. Un beau jour, l'orage éclata à la maison, Monsieur Lebois demandait à Monsieur Auguste la main de Marie ! Celle-ci, à qui on avait fait la communication, ne refusait pas, et loin de s'indigner de voir ce Juif, cet homme laid, exclus de la société, la rechercher, voulait l'accepter avec joie.

La lutte dura trois jours. M. Auguste se rendit le premier, pour voir sa nièce heureuse, Madame Auguste céda à contre-cœur, pour obtenir la paix; Lebois fut accepté comme proche parent par la famille, mais non par la ville et par les neveux Martin qui lui gardèrent rancune.

Malgré tout, entourée d'un silence harmonieux, l'union de ces deux âmes d'élite, contractée au mépris des lois et habitudes de la petite ville, fut la plus belle qu'il m'ait été donné de voir.

RIVABOUX.

Le bon cocher. — La côte était rude, le soleil chaud et quatre personnes de respectable corpulence se prélassaient et somnolaient dans la voiture. Les chevaux suaient, soufflaient, étaient rendus.

Le cocher, qui était descendu de son siège, ouvrait et refermait de temps en temps la portière.

Un voyageur, impatienté, lui en demande le motif.

— Veuillez m'estimer, monsieur; c'est pour mes pauvres bêtes. Voyez comme elles peinent. Quand elles entendent fermer la portière, elles croient que c'est quelqu'un qui descend et ça les soulage.

Après avoir donné à Grandson une réponse aussi favorable, Enguerand qui venoit d'apprendre l'échec que le comte d'Armagnac avoit reçu à Büttisholz, chargea son ami de porter au comte de Kent l'ordre provisoire d'observer à l'avenir plus de ménagements avec les Bernois. Othon ayant quitté Saint Urbain la sur-veille de Noël, fut témoin le lendemain à Frienisberg, de l'effet qu'y produisit la défaite du seigneur de Frant, qui chassé de Cerlier par Bubenberg, fut obligé de se replier avec les débris du corps qu'il commandoit. Ce fâcheux événement obligea le général anglais de transporter son quartier général à Fraubrunnen, le 25 décembre, malgré la neige qui tomboit en abondance, et la rigueur d'un froid excessif: on devoit exécuter ce mouvement à nuit tombante, pour le dérober à l'ennemi. Le comte de Kent qui sentit tout l'embarras qu'une telle disposition causeroit à des religieuses, obligées de quitter subitement leur azile au cœur de l'hiver, et dans un jour consacré aux dévotions les plus solennelles, en fit prévenir dès le matin, leur abbesse, la vénérable Claire de Sümiswald. Le général anglais ne s'en tint pas là; et chargeant Grandson de témoigner ses regrets, à cette dame, il le pria de l'escorter, elle et toute sa communauté, jusqu'au lieu qu'elle prendroit pour asile.

Othon se fit annoncer à l'abbesse, de la part du comte de Kent; il se dit chargé de prendre ses ordres. La sainte recluse qui le reçoit à la grille, au milieu de ses religieuses consternées, le prie d'ex-

Oui, mon petit! — Une école visitait le « Musée cantonal ». Le spécimen d'études anatomiques du corps humain attirait surtout l'attention des jeunes visiteurs.

— Tiens, exclame l'un, on voit tout comme le régent nous a dit que nous étions faits dedans.

— Dis! reprend un plus jeune, crois-tu qu'y l'aient tué pour la course?

De bons partis.

Celui qui chasse et qui pêche à la ligne
N'achète champ ni vigne.

Ce dicton, M. Félix Roux, président de la Diana lausannoise, l'a rappelé dans un toast humoristique qu'il a prononcé dimanche dernier, au Stand du Frut, sur Chexbres, où cent cinquante chasseurs s'étaient donné rendez-vous pour dire un mot à quelques victualles et à certains flacons dignes de toute manière d'un entretien amical. Il me souvient l'avoir entendu citer aussi par feu le conseiller d'Etat Viquerat.

Est-il encore vrai?

Il fut sans doute un temps, à la campagne surtout, où les disciples de saint Hubert passaient pour des paniers percés et l'étaient réellement pour la plupart. Leurs voisins les considéraient d'un air de pitié et les mères se refusaient à leur donner leurs filles en mariage, si bien, comme dit l'autre, qu'ils étaient contraints de prendre femme eux-mêmes. Mais leur condition a bien changé, si j'en juge par la mine des nemrods qui entourent M. Félix Roux au Stand du Frut. Il y avait parmi eux des magistrats, des médecins, des pharmaciens, des professeurs, des colonels, des négociants calés, des financiers, des rentiers, oui, mes amis, des rentiers, sans compter les gros propriétaires qui ont pignon sur rue et de belles vignes au soleil. Vous me direz que ce n'est pas en chassant le lièvre ou la bécasse qu'ils ont fait leur pelote. Non, mais vous voyez qu'ils ne s'y sont pas appauvris non plus. Quant à leur santé et à leur bonne humeur, elles eussent ragillardisé jusqu'au mélancolique Vinet de marbre de la place de Montbenon.

Il y en avait six, particulièrement, dont la trogne rubiconde aurait fait merveille dans un tableau de genre de l'école hollandaise. C'étaient ceux qui apprêtaient le dîner de la Diana. Ah! je vous réponds qu'ils n'avaient pas des airs de crève-la-faim, ces joyeux cuisiniers! Sous le bouquet de chênes où ils avaient campé

pliquer le sujet de sa visite; mais en apercevant près d'elle la dame d'Estavayer dans le deuil le plus profond, il se trouble au point d'avoir peine à s'énoncer.

« Sir chevalier, lui répond l'abbesse, je dois présumer en effet, qu'il en coûte au général Anglois, pour chasser de cet asile, des filles qui ont consacré leurs jours au Seigneur. Je lui sais gré du soin qu'il prend d'adoucir une telle rigueur, autant que les circonstances peuvent le permettre; mais surtout, je le remercie d'avoir choisi le généreux baron de Grandson, pour nous rassurer et pour nous défendre des insultes de ses soldats. *Que la volonté du Seigneur soit faite!* Contraintes à quitter cette clôture sacrée, où nous aurions voulu vivre et mourir, nous acceptons la retraite que ma nièce nous offre en son château de Belp; c'est là que je prie de faire transporter la communauté; et je ne vous demande que le tems nécessaire pour pourvoir à la sûreté des vases sacrés. »

Après ce discours, la vénérable Claire va donner ses ordres pour le départ, dont les préparatifs se font en hâte; bientôt les chariots couverts, destinés à voiturer les religieuses, se trouvent en état de rouler; et voilà toute la communauté est sur la route de Belp.

L'instant d'après, on annonce à Catherine que sa littière l'attend à la porte du monastère: Grandson lui présente la main; deux dames inconnues au chevalier s'y placent avec elle; il demande leurs

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

13

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)

CHAPITRE X

DEUX AMANS RÉUNIS PAR LE HASARD A LA
GRILLE D'UN COUVENT (suite.)

RIEN de ce qui pouvoit engager le sire de Coucy à ménager le territoire et les sujets de la république, n'ayant été oublié; Othon en obtint la promesse, qu'à moins d'y être forcé par les circonstances, les propriétés seroient plus ménagées à l'avenir, Coucy ajouta même que, si Léopold vouloit entendre à un accommodement raisonnable, il abandonneroit volontiers le pays de ses alliés.

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.